

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 30 (1993)

Heft: 1147

Artikel: Donnant donnant

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011789>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Donnante Politique

DP

JAA
1002 Lausanne

Donnant donnant

Personne ne refuse de suivre un régime lorsque son taux de cholestérol est trop élevé. Pour autant bien sûr qu'il ait confiance dans son médecin et qu'il tienne à la vie.

C'est un peu la même attitude que les employeurs, tant privés que publics, cherchent à faire adopter aujourd'hui aux travailleurs lorsqu'ils refusent d'indexer les salaires au coût de la vie. «Pour le salut de l'entreprise, des finances publiques, de l'économie nationale, acceptez, disent-ils, une baisse réelle de votre revenu.»

Mais les salariés, de plus en plus, rechignent. C'est que leur sort individuel n'est pas toujours directement en cause et le lien entre le sacrifice demandé et le maintien des emplois souvent peu évident. Ils n'ont plus confiance dans le médecin et son diagnostic. N'observent-ils pas que la cure prescrite ne touche pas équitablement tous les patients ? Les actionnaires et les cadres dirigeants s'en sortent mieux qu'eux. Lorsqu'ils sont fonctionnaires, c'est-à-dire la cible privilégiée de l'assainissement des finances publiques, ils constatent qu'ils ont à assumer la conséquence des baisses imprudentes d'impôts de ces dernières années, profitables avant tout aux contribuables aisés.

De manière générale, les négociations salariales en cours se déroulent dans un climat de méfiance, voire d'hostilité, sur fond de mauvaise foi. Arguant de la situation économique morose, les employeurs cherchent visiblement à limiter les salaires, même si l'état de santé de la branche ou de l'entreprise ne le justifie pas. La chimie bâloise florissante, Migros et Coop dont on n'a pas connaissance qu'ils sont dans les chiffres rouges, refusent la pleine compensation du renchérissement. Les entrepreneurs de la construction leur emboîtent le pas au mépris de la signature apposée au bas de la récente convention collective. La parole donnée n'a plus cours. Et le maintien du pouvoir d'achat, quand il est concédé, se fait pour partie au nom du mérite.

Les milieux patronaux déploient des trésors d'imagination pour affirmer de nouveaux liens de solidarité. Entre salariés et chômeurs, entre secteur privé et public, entre collectivités publiques.

Chacun prend prétexte des ennuis de l'autre et de la récession générale pour justifier la nécessaire austérité de tous, entendez de la grande majorité des salariés. Comme si ces derniers avaient copieusement profité jusqu'ici.

Les faits parlent un langage différent. Depuis plusieurs années la rémunération du capital croît plus rapidement que celle du travail; dans la répartition de la richesse produite, la part des salariés s'est donc amenuisée. Par ailleurs les organisations syndicales font preuve d'une grande retenue dans leurs revendications. Ainsi les travailleurs de la construction ont renoncé à plus de 7% de leur pouvoir d'achat en deux ans, alors même que la moyenne des salaires est particulièrement basse dans la branche. Les fonctionnaires fédéraux étaient prêts à se contenter d'un ajustement de 2% seulement pour l'an prochain, mais le Conseil fédéral a cru bon de rogner encore 0,3%, une économie de bouts de chandelle qui met en péril les relations entre partenaires sociaux.

Le mouvement syndical et les salariés sont conscients des difficultés de l'économie helvétique. Ils n'ont aucun intérêt à aggraver ces difficultés par des exigences démesurées. Mais le discours patronal sur la flexibilité salariale et la réduction des coûts de production, plus idéologique que factuel, les suppressions souvent trop hâtives de postes de travail en forme de sauve-qui-peut et l'annonce que la reprise ne compensera de loin pas l'hémorragie des emplois, tous ces éléments suscitent une méfiance justifiée de la part des salariés. Ces derniers ne sont plus prêts à accorder un chèque en blanc aux patrons; ils veulent voir pour croire. Voir les comptes de l'entreprise pour croire à la gravité de la situation; dire leur mot sur l'amélioration de l'organisation du travail. Bref, participer. Et obtenir des garanties pour que, si des sacrifices sont vraiment nécessaires aujourd'hui, ils obtiennent leur part des meilleurs résultats demain.

Les économistes nous disent que la confiance est un élément indispensable à la reprise. Ils pensent d'abord aux investisseurs et aux consommateurs. Or celle des salariés est tout aussi importante. Les employeurs semblent aujourd'hui l'oublier.

JD